

**Gestionnaire de portefeuille**    Gestion d'actifs BlackRock

**Date**    Février 2016

## Message

Gestion d'actifs BlackRock a annoncé qu'elle apporterait des changements au rythme de réduction progressive du risque des Fonds BlackRock LifePath au deuxième trimestre de 2016. Ces changements entraîneront une légère augmentation de la pondération des actions et des titres assimilables à des actions dans certains des fonds dont la date cible est plus éloignée et la suppression de la faible portion d'obligations à long terme dans les portefeuilles.

## Produits visés

Fonds BlackRock indiciel LifePath de retraite Manuvie (SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2020 Manuvie(SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2025 Manuvie(SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2030 Manuvie(SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2035 Manuvie(SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2040 Manuvie(SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2045 Manuvie(SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2050 Manuvie(SARC)  
Fonds BlackRock indiciel LifePath 2055 Manuvie(SARC)

## Répercussions

### Processus de placement

Après avoir obtenu les résultats d'une étude menée par l'équipe de recherche sur les régimes à cotisations déterminées de BlackRock, la société a annoncé qu'elle ajusterait le rythme de réduction progressive du risque de ses stratégies LifePath.

En se fondant sur les résultats de l'étude de BlackRock, le gestionnaire espère prendre en compte un plus large éventail de comportements et de préférences des participants. Les changements apportés au rythme de réduction progressive du risque résultent de changements démographiques (risque de longévité) et de la volonté du gestionnaire de répondre de manière plus précise aux besoins des épargnants. Cela entraînera une légère augmentation de la pondération des actions et des titres assimilables à des actions dans certains des fonds dont la date cible est plus éloignée ainsi que la suppression de la faible portion d'obligations à long terme.

Avec la structure actuelle, la pondération des actions et des titres assimilables à des actions, au départ de 100 %, est réduite plus rapidement pour atteindre 40 % à la date cible de retraite. Après la mise en œuvre des changements, la réduction de la pondération des actions et des titres assimilables à des actions sera plus lente jusqu'à 30 à 35 ans de la date cible de retraite. Après cela, la pondération des actions et des titres assimilables à des actions sera réduite plus rapidement pour atteindre 40 % à la date cible de retraite.

Le gestionnaire supprimera également la faible portion d'obligations à long terme, ce qui devrait réduire la sensibilité aux taux d'intérêt des stratégies. Étant donné que le modèle prend mieux en compte le risque de longévité, le gestionnaire pense que la faible portion d'obligations à long terme n'est plus utile.

*Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public.* Les bulletins *Avis de la Surveillance des placements* et *Message de la Surveillance des placements* sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

## Actions et titres assimilables à des actions, en portefeuille au 1<sup>er</sup> trimestre 2016:

Fonds LifePath	Rythme actuel de réduction progressive du risque	Nouveau rythme de réduction progressive du risque	Différence de pondération
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath de retraite I	40,0 %	40,0 %	0,0 %
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2020	51,9 %	53,1 %	1,2 %
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2025	62,8 %	63,3 %	0,5 %
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2030	70,8 %	72,3 %	1,5 %
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2035	78,6 %	81,2 %	2,6 %
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2040	86,4 %	90,2 %	3,8 %
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2045	92,8 %	97,0 %	4,2 %
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2050	98,7 %	99,9 %	1,2 %
Fonds indiciel canadien LifePath 2055	100,0 %	100,0 %	0,0 %
<i>Pondération moyenne des actions et des titres assimilables à des actions des fonds LifePath</i>			1,7 %

## Évolution de la pondération des titres à revenu fixe:

Fonds LifePath	Rythme actuel de réduction progressive du risque		Nouveau rythme de réduction progressive du risque	
	Pondération totale des titres à revenu fixe	Duration des titres à revenu fixe	Pondération totale des titres à revenu fixe	Duration des titres à revenu fixe
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath de retraite I	60,0 %	9,3	60,0 %	8,8
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2020	48,1 %	13,4	46,9 %	8,8
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2025	37,2 %	14,5	36,7 %	8,8
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2030	29,2 %	14,3	27,7 %	8,8
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2035	21,4 %	14,3	18,8 %	8,8
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2040	13,6 %	14,3	9,8 %	8,8
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2045	7,2 %	14,3	3,0 %	8,8
Fonds BlackRock indiciel canadien LifePath 2050	1,3 %	14,3	0,1 %	8,8
Fonds indiciel canadien LifePath 2055	0 %		0 %	

\* Les données du tableau ci-dessus se fondent sur les pondérations actuelles et celles prévues au premier trimestre de 2016 en fonction du nouveau rythme de réduction progressive du risque.

## Conclusions

Le SGP a rencontré récemment Matthew O'Hara, chef de l'équipe de recherche sur les régimes à cotisations déterminées de BlackRock, afin de discuter de l'étude qui a mené aux changements apportés au modèle. Les changements proposés ne suscitent aucune inquiétude. Ils ne devraient pas être considérables et sont justifiés par les recherches approfondies menées par l'équipe de gestion des fonds.

Le SGP continue de faire confiance à la société et à l'équipe en place. L'équipe des régimes à cotisations déterminées est composée de huit spécialistes des placements d'expérience qui bénéficient du soutien d'une équipe d'experts aux compétences variées. Les changements annoncés concernant le rythme de réduction progressive du risque des fonds LifePath ne suscitent pas d'inquiétude pour le moment. Le SGP continuera de surveiller les fonds de près afin d'évaluer l'efficacité du modèle amélioré.

Selon le gestionnaire, la mise en œuvre des changements au sein des portefeuilles devrait s'échelonner du début à la fin du deuxième trimestre de 2016.

*Réserve aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public.* Les bulletins *Avis de la Surveillance des placements* et *Message de la Surveillance des placements* sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.